Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 89 (1953)

Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONTREUX, 11 avril 1953 LXXXIXe année — No 13

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—
Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Mobilier scolaire moderne

- réglable
- solide
- confortable
- élégant

(Modèles reconnus par le Dépt. de l'Instr. publique vaudois)

Fabrique Bâloise de meubles en fer S. A. Sissach

ci-devant Th. Breunlin & Cie Tél. (061) 7.44.61

A l'enseigne de la

Lampe Eternelle

vous trouverez
un cadre accueillant

★

Un bon vin
et des spécialités au fromage

E. PAUTEX

Caroline 1 Lausanne

INSTITUT CHABLOZ

ECOLE SECONDAIRE
SECTION COMMERCIALE
ET ADMINISTRATIVE
CULTURE GÉNÉRALE

Début de semestre : mardi 28 avril 1953, à 8 heures.

La direction renseignera sur demande, avenue de Belmont 39, Montreux.

Tél. 6.33.31.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

Êtes-vous assuré contre la maladie?

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

Ecole pratique de Radioélectricité

Reconnue par l'Administration des P. T. T.

16 rue de Bourg **LAUSANNE** Tél. 23 48 30

Formation de jeunes gens pour la carrière de techniciens radioélectriciens et électroniciens

Prospectus et références sur demande

Directeur: FERNAND CUÉNOD, ing. élec. dipl.

ETUDES CLASSIQUES
SCIENTIFIQUES ET COMMERCIALES

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums

Diplômes de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE

CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 230512

Collège Pierre Viret

Ch. des Cèdres 3 LAUSANNE

prépare aux

COLLÈGES - GYMNASES - MATURITÉS

Ecole normale

1943: 77 élèves
1953: 193 élèves

★

Paul Cardinaux, dir.
Tél. 24 15 79

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8** Téléphone **permanent 22 63 70**

POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LAUSANNE DE LA VILLE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

SOENNECKEN

SOENNECKEN

La plume spécialement conçue pour l'écolier

★

Chaque pièce est un produit de qualité

★

Soennecken aide à former l'écriture

SOENNECKEN

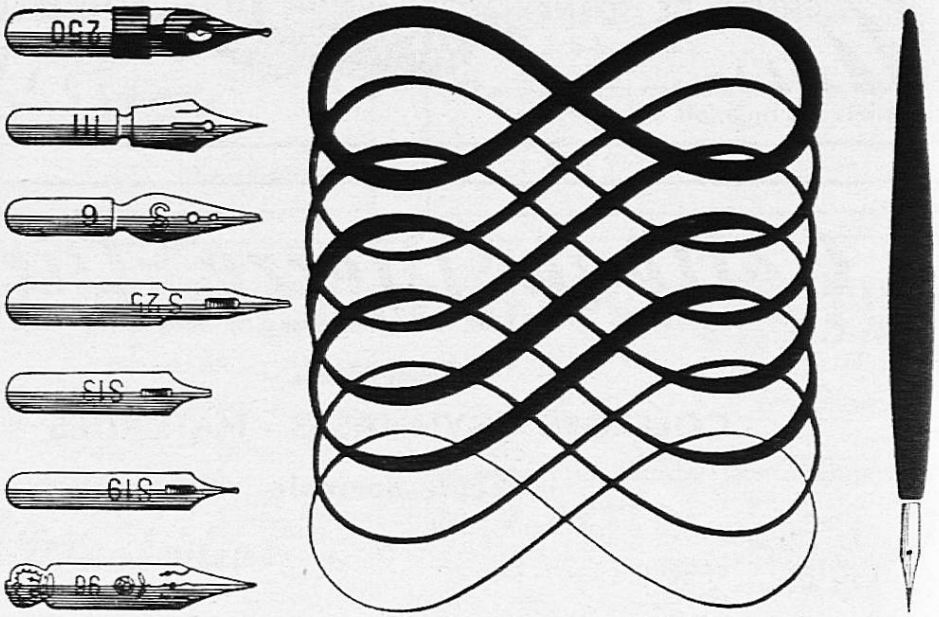

LXXXIXe ANNÉE - No 13 11 avril 1953

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE:

PARTIE CORPORATIVE: *Appel en faveur du village Pestalozzi.* — **Vaud:** *Distinguo!* — *Postes au concours,* — *Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active.* — *Ecole normale: Promotions et remise des brevets.* — *Chœur mixte du corps enseignant de la Broye.* — *A. V. M. G. Vevey.* — *Nécrologie: † P. Delacrétaz.* — **Genève:** *U. I. G. M.: Les petites boîtes.* — *U. A. E. E.: Groupe d'échange.* — *Communiqué.* — *Caisse maladie et invalidité des instituteurs genevois.* — *S. G. T. M. et R. S.* — **Neuchâtel:** *Assemblée des délégués.* — *Rapport des sections 1952.* — **Jura bernois:** *E. N. de Delémont et Porrentruy.* — *Jubilés.* — *Bienvenue.* — *Décès.* — **Communiqué:** *Congrès international de l'Enseignement universitaire des sciences pédagogiques.* — *Echange d'appartement.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: **Ch. Vuilloud:** *Importante contribution à l'enseignement du dessin.* — **V. Souter:** *Monsieur printemps et le petit homme.* — **Bibliographie.**

Partie corporative

APPEL EN FAVEUR DU VILLAGE PESTALOZZI

Voici deux ans que le Village Pestalozzi a fait appel pour la dernière fois à l'esprit d'entraide et de collaboration des maîtres et élèves suisses.

Chacun sait que ce village a été édifié pour y accueillir des orphelins de guerre de diverses nationalités qui non seulement y ont retrouvé un foyer, mais y vivent en familles nationales, dans le plus bel esprit de coopération et d'entraide. Actuellement, 200 orphelins y ont trouvé asile et réalisent un vivant exemple de mutuelle compréhension internationale.

Une vente d'insignes est prévue dans toute la Suisse les 3-4 juillet, éventuellement les 4-5 septembre prochains.

Le secrétariat du Village Pestalozzi, Kreutzstrasse 36, Zurich 8, enverra prochainement des cartes de commande affranchies et nous demandons à tous nos collègues d'organiser avec enthousiasme cette vente à laquelle nos écoliers prêteront certainement volontiers leur collaboration, puisqu'il s'agit d'aider des orphelins en âge de scolarité.

Les Départements de l'Instruction publique de nos cantons romands ont accordé les autorisations nécessaires: Genève, Vaud, Fribourg, Valais. Seul, le canton de Neuchâtel l'a refusée.

Le Comité S.P.R. prie donc les collègues romands de s'associer à cette action à laquelle nos collègues alémaniques accordent un vigoureux appui.

La vente, organisée avec un minimum de frais, est placée sous la haute direction de M. le Dr Boerlin, de Liestal.

Le Comité S.P.R. compte donc sur l'esprit de dévouement et de solidarité des maîtres et élèves de Suisse romande pour cette œuvre d'entraide qui mérite la sympathie de tous.

Le président S.P.R.: G. Delay.

DISTINGUO !

On me prie de préciser que les deux **L. M.**, signataires des articles successifs parus dans le No 12 du 28 mars ne sont pas du même auteur.

E. B.

POSTES AU CONCOURS

Tous les collègues n'ayant pas sous la main la « Feuille des Avis Officiels », notre « Bulletin » reproduit en général la liste des postes au concours. Cependant, comme il y a plus de 100 places à repourvoir dans la F.A.O. du 31 mars et 26 dans celle du 4 avril, il faudrait trois pages de notre journal pour n'en omettre aucune. Nous renonçons donc — pour cette fois — à publier cette liste et vous renvoyons exceptionnellement au journal précité. E. B.

CENTRES D'ENTRAINEMENT AUX MÉTHODES D'ÉDUCATION ACTIVE

La section vaudoise des CEMEA prend corps. Elle désire former des moniteurs pour les colonies de vacances, les maisons d'enfants et les groupes de jeunes.

Cette action sociale est intéressante ; elle est aussi urgente comme le savent ceux qui ont quelque contact avec les œuvres en faveur de l'enfance.

Pour l'avenir la section vaudoise des CEMEA projette de mettre sur pied des stages de perfectionnement et de spécialités.

Il faudra former des instructeurs vaudois car il ne sera pas toujours possible d'avoir recours à nos amis de France ou de Genève, qui ont si aimablement offert de diriger les premiers stages organisés chez nous.

Les membres de l'enseignement et les autres personnes qui désirent collaborer au travail des CEMEA à titre d'instructeurs (activité rétribuée) sont priés d'écrire à M. R. Martin, Square du Frêne 4, Lausanne, qui leur donnera tous les renseignements nécessaires.

M. Mt.

ECOLE NORMALE PROMOTIONS ET REMISE DES BREVETS

Répondant à l'aimable invitation du chef du Département de l'Instruction publique et des cultes et du directeur de l'Ecole Normale, les membres du Comité central ont assisté le samedi 28 mars à la

cérémonie de remise des brevets. Ambiance sympathique, auditoire de parents, de collègues et d'amis du corps enseignant, parmi lesquels les présidents du Grand Conseil et du Conseil d'Etat, et les chefs de services.

M. P. Oguey, chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes, dans une allocution aussi spirituelle que profonde dans sa simplicité, dit sa gratitude aux maîtres et surtout à M. Chevallaz qui participe pour la dernière fois aux promotions de l'Ecole Normale en tant que directeur. Il insiste sur la nécessité de la vocation, celle-ci devant s'affermir au cours des années.

Le rapport du directeur, empreint de sincérité et de sévérité à l'égard de certains éléments dont la place n'était certainement pas à l'Ecole Normale, rappelle avec pertinence que l'éducation est avant tout l'affaire des parents et que l'école ne peut pas tout dans ce domaine. En quittant ses élèves, il leur souhaite d'être des « personnalités rayonnantes ».

Une « ouverture » d'orchestre et des chœurs excellemment rendus et dirigés avec compétence par MM. Desarzens et Piguet rehaussaient encore cette belle cérémonie. E. B.

BREVETS 1953

Les candidats suivants ont obtenu le brevet définitif :

a) **Enseignement primaire :** MM. Bertholet Alfred, à Lausanne ; Bigler Ernest, à Molondin ; Borboën Michel, à Lonay s. Morges ; Buffat Bernard, à Vevey ; Carita Claude, à Moudon ; Chappuis Lionel, à Vevey ; David Michel, à Yvonand ; Epars Jean-Paul, à Lausanne ; Favre Jean-Michel, à Clarens ; Friedli Meinhard, à Vevey ; Genillard André, à Lausanne ; Girod Charles, à La Forclaz ; Grand Henri, à La Tour-de-Peilz ; Hornung Bernard, à Lausanne ; Lehmann Walter, à Lausanne ; Longchamp Maurice, à Malapalud ; Mercier Roland, à Grandson ; Nicolet Willy, à L'Orient ; Ogay Christian, à Lausanne ; Plumettaz Daniel, à Vevey ; Porret Alfred, à Saubraz ; Pulfer Georges, à Corseaux s. Vevey ; Pulfer Michel, à Pully ; Renaud Paul-André, à Montcherand ; Roud Jacques, à Lausanne ; Ryser Michel, à Combremont-le-Grand ; Vurlod Raymond, à La Forclaz ; Zollinger Jean-Pierre, à Nyon.

Mlles Ansermet Marie-Lise, à La Tour-de-Peilz ; Beauverd Yvette, à Lausanne : Berney Suzanne, à Prilly ; Bovet Christiane, à Prilly ; Chauvet Lucette, à Colombier s. Morges ; Clerc Francette, à Bofflens s. Morges ; Clerc Lisette, à Lausanne ; Clot Denise, à Lausanne ; Diserens Denise, à Lausanne ; Dutoit Nadia, à Lausanne ; Emery Georgette, à Vevey ; Emery Lucette, à Aubonne ; Fasnacht Denise, à Lausanne ; Fayet Anne-Marie, à Lausanne ; Fouvy Claudine, à Vevey ; Girardet Josette, à Bussigny s. Morges ; Girardier Madeline, à Bassins s. Nyon ; Goël Anne-Lise, à Carrouge (Vd) ; Guignard Denise, à Lucens ; Jonneret Marie-Thérèse, à Lucens ; Kœnig Christiane, à Goumöens-la-Ville ; Köhli Heidi, à Chavannes de Bogis/Céligny ; Mamin Janine, à La Tour-de-Peilz ; Marggi Marguerite, à Villard s. Chamby ; Masson

Liliane, à Lausanne ; Monod Suzanne, à Lausanne ; Montandon Françoise, à Yverdon ; Moret Paulette, à Antagnes s. Ollon ; Mouron Anne-Lise, à Corseaux ; Nicolier Ginette, à Les Tavernes ; Nicoud Marylise, à Lausanne ; Oberli Josette, à Yverdon ; Parlier Anne-Lise, à Chernex-Montreux ; Perriraz Danielle, à Lausanne ; Pfister Rosette, à Donneloye ; Potterat Anne-Marie, à Niedens (rière Yvonand) ; Pouly Simone, à Cully ; Rebeaud Denise, à Echallens ; Reiber Madeleine, à Glion-Montreux ; Reuille Simone, à Cudrefin ; Rochat Mariette, à Renens ; Roche Sylvette, à Montreux ; Schnetzler Marie-Lise, à Lausanne ; Semadeni Odette, à St-Sulpice ; Simon-Oehrli Jacqueline, à Lausanne ; Stuby Anne-Catherine, à Savigny ; Teuscher Arlette, à Lausanne ; Thomas Anne-Marie, à Moudon ; Vetter Elisabeth, à Lausanne ; Vodoz Mariette, à Vevey.

b) **Enseignement dans les classes enfantines et semi-enfantines** : Badoux Cécile, à Lausanne ; Béboux Jacqueline, à Lausanne ; Berney Lydie, à Sainte-Croix ; Chabloz Marie-Claire, à Lausanne ; Christinat Lucette, à Lausanne ; Cuérel Eliane, à Lausanne ; Depallens Liliane, à Lausanne ; Duvoisin Françoise, à Faoug ; Genevay Marinette, à Bassins s. Nyon ; Gisling Denise à Lausanne ; Guilloud Huguette, à Vevey ; Lavenex Alberte, à Prilly ; Lehmann Jacqueline, à Sonzier s. Montreux ; Margot Luce, à Lausanne ; Marion Violette, à Grandcour s. Payerne ; Michel Jaqueline, à Lausanne ; Miéville Josette, à Pomy s. Yverdon ; Nicole Dorette, à Mont-la-Ville ; Pellaton Jeanine, à Corseaux ; Perret Michelle, à Aubonne ; Perret-Gentil Jaqueline, à Lausanne ; Straehler Nicolette, à Morges ; Stürchler Gilberte, à Penthalaz.

c) **Enseignement des travaux à l'aiguille :** Mlles Berney Daisy, à Morges ; Braissant Madeleine, à Chevilly s. La Sarraz ; Chaudet Lucienne, à Payerne ; Détraz Antoinette, à Combremont-le-Grand ; Jeanrenaud Liliane, à Lausanne ; Kesselring Lisette, à Vaulion ; Lecoultre-Roy Hélène, Le Sentier ; Mayor Edith, à Morges ; Richon Jacqueline, à Bussigny s. Morges ; Widmer Françoise, à Leysin ; Winkler Hedy, à Vucherens.

d) **Enseignement ménager :** Mlle Ney Michèle, à Lausanne.

Les prix suivants sont décernés :

Prix L. Pelet (travail et conduite) : Mlle Heidi Köhli.
» S.P.V. : Mlles Madeleine Reiber, Anne-Lise Goël, Denise Gisling et M. Alfred Porret.
» de volonté : M. Bernard Hornung.
» F. Guex (pédagogie pratique) : Mlle Danielle Perriraz.
» L. Jayet (pédagogie pratique) : M. Ernest Bigler.
» Victor Hugo (français) : Mlles Denise Clot et Marguerite Marggi et M. Raymond Vurlod.
» F. Meyer (mathématiques) : M. Bernard Buffat.
» Ami Rosat (mathématiques) : Mlles Yvette Beauverd et Anne-Marie Thomas.

Prix E. Reclus (géographie) : Mlle Anne-Marie Thomas et M. Roland Mercier.
» Eug. Frey (allemand) : Mlle Ginette Nicolier.
» P. Jomini (sciences) : M. Alfred Bertholet.
» Mlle F.M. Grand : Mlle Denise Gisling.
» C.C. Dénéréaz (chant) : Mlle Anne-Marie Thomas et M. Pierre Corthésy.
» Hermann Lang : Mlle Josette Girardet et M. Alfred Bertholet.
» Alb. Fœtisch (violon) : M. Bernard Hornung.
» Alb. Fœtisch (harmonium) : Mlles Suzanne Berney et Lucette Emery.
» de la Société vaudoise des Beaux-Arts : Mlles Anne-Marie Potterat et Marguerite Marggi ; MM. Bernard Hornung et Daniel Plumettaz.
» Aug. Grandchamp (travaux manuels) : M. Hermann Niklaus.
» John Chappuis (travaux manuels) : M. J.R. Cossy.
» J. Mange (travaux à l'aiguille) : Mlle Anne-Catherine Stuby.
» de l'Association cantonale vaudoise des maîtresses de travaux à l'aiguille : Mlle Antoinette Détraz.
» de l'Association cantonale vaudoise des maîtresses ménagères : Mlles Marie-Claude Jeanrenaud et Michèle Ney.
» de l'Association vaudoise des éducateurs des arriérés : Mlle Dorothée de Benoit.
» de gymnastique : MM. Pierre Corthésy et Henri Genet.

CHŒUR MIXTE DU CORPS ENSEIGNANT DE LA BROYE

Reprise des répétitions **lundi 13 avril,** à 16 h. 30, salle de paroisse à Payerne. Tous les collègues de la région sont cordialement invités à venir grossir nos rangs. Le programme est attrayant... et les frais de transport partagés.

Le Comité.

RAPPEL — A.V.M.G. VEVEY

Reprise des leçons de gymnastique le **vendredi 17 avril, à 17 h. 15,** à la salle de gym. de La Tour-de-Peilz. J. S.

NECROLOGIE

Paul Delacrétaz. Alors qu'il était plein d'entrain et heureux d'avoir repris son enseignement interrompu par quelques mois de maladie, Paul Delacrétaz a été enlevé brusquement le 11 mars 1953 à l'affection des siens, de ses amis et de ses élèves. Nombreux furent ceux qui rendirent un dernier hommage à notre regretté collègue.

Modeste et consciencieux, l'homme probe qu'il était, s'astreignit à une discipline sévère pour éviter que la maladie, durant ces dernières années, ne l'empêchât de se consacrer entièrement à son école. Tous ceux qui eurent le privilège de travailler avec lui apprécièrent sa mo-

destie, ses conseils avisés, sa serviabilité, sa conscience professionnelle qui s'étendait à tout ce qu'il entreprenait.

Il débuta à Montmagny, poursuivit son enseignement à Ecoteaux et pendant 28 ans forma à Epalinges de nombreux jeunes qu'il aimait à suivre après leur scolarité et à conseiller dans la vie. Tout ce qui touchait à l'école et aux jeunes ne cessait de l'intéresser. A mesure que les années s'écoulaient, il étendait sa culture dans le but d'en faire profiter ses élèves qui, reconnaissants, vinrent en témoigner d'une manière émouvante. A l'école et dans la vie, il fut toujours le même, exemple parfait d'un bon pédagogue qui mettait en pratique ce qu'il enseignait. Pendant 38 ans, il a bien servi notre école.

Dans ce deuil cruel, nous présentons à son épouse, Mme Delacrétaz qui sut si bien le seconder, et à ses enfants, l'expression de notre sincère sympathie.

U. I. G. MESSIEURS

LES PETITES BOITES

Dans l'Educateur du 28 mars 1953, notre collègue E.P. écrit un article : « Savoir encaisser » qui est une protestation contre les ventes de bienfaisance dont sont chargés nos écoliers. Il estime — et il n'est, hélas ! pas le seul — que ces ventes sont trop fréquentes ; il demande que, seules, les œuvres dont les enfants de notre canton peuvent être les **bénéficiaires immédiats** soient tolérées.

Qu'une région de notre patrie soit détruite par l'avalanche, que des pays voisins soient dévastés par l'inondation, que chaque jour, Berlin-ouest recueille trois mille réfugiés fuyant Berlin-est, cela ne nous regarde pas. Comme chacun sait, l'école doit apprendre à lire, à écrire et à compter.

On ne dira plus aux enfants : « Vous habitez un pays heureux qui n'a pas connu la guerre, mais, autour de vous, il y a des milliers d'êtres qui souffrent. Vous n'avez pas le droit de rester indifférents à ces souffrances, votre devoir est de chercher à les soulager dans la mesure de vos moyens... »

On se taira donc et le maître pourra « **se contenter** de mettre dans le tiroir de son pupitre son registre et son plan d'études »... Il pourra jeter à la corbeille ces petites boîtes destinées l'une à la Croix-Rouge, l'autre à Pro Juventute, la troisième aux sinistrés d'ici ou d'ailleurs. L'école aura ainsi fermé une porte de plus — une de celles qui ouvre sur la vie — et le maître pourra, en toute quiétude, poursuivre son enseignement.

On pourrait croire que l'esprit d'entraide qui demande évidemment aux enfants, comme au maître, un léger sacrifice de temps et de peine, a quelque valeur éducative, que Genève qui est le berceau de la Croix-Rouge se doit de former ses enfants dans le même esprit... E.P. trouve quantité d'arguments pour démontrer que ce sacrifice est insupportable aussi bien pour les élèves que pour le maître.

Considérons-les :

« L'esprit de la classe en souffre... »

Pourquoi ? Parce que les collecteurs sont parfois mal reçus, parce que certains camarades laissent à d'autres le soin de collecter, parce qu'il y a des indifférents, des égoïstes et, parfois, des voleurs ? Est-il donc souhaitable que nos enfants ignorent ces tares et ne doivent-ils pas tôt apprendre que la seule satisfaction qu'on puisse attendre d'un geste généreux est celle du devoir accompli ? Et lorsque le maître réussit — ce qui n'est guère difficile — à entraîner tous ses élèves pour une œuvre commune d'entraide, l'esprit de la classe n'en est-il pas enrichi ? Il est vrai que, l'heure de la leçon de morale venue, on dispose d'un manuel qui traite de ces vertus qu'on voudrait posséder et rencontrer chez ses semblables : charité, générosité, altruisme... Peut-être avons-nous tort de ne pas croire à l'effet de ces sortes de leçons et de leur préférer un engagement actif ?

« Certains parents ont interdit à leurs enfants de se dévouer... »

Mais il en est d'autres qui encouragent cette action d'entraide. Pourquoi tenir compte de l'avis des négatifs ? Parce qu'ils sont plus nombreux ? Et n'est-ce pas au maître d'essayer de faire comprendre à ces parents l'erreur qu'ils commettent ?

« L'accueil réservé à ces ventes est de moins en moins favorable... »

Si tel était le cas, ce serait un signe d'endurcissement de notre population contre lequel nous devrions lutter ; chacun connaît la réaction du monsieur qui se refuse à dénouer les cordons de sa bourse : « Je suis déjà tellement sollicité... » et personne ne s'y trompe. La dernière action de la Chaîne du Bonheur semble prouver cependant que le peuple suisse ne reste pas indifférent aux malheurs de ses voisins. Serait-ce que nous sommes incapables d'être aussi « entraînant » que Monsieur Roger Nordman ?

Bref ! Si aucun des arguments d'E.P. ne semble avoir été attentivement pesé, ils ont, du moins, tous un point commun : ils sont négatifs...

Quant aux complications que représentent pour l'instituteur ces diverses ventes, E.P. écrit lui-même, sans souci de se contredire : « L'instituteur ne craint pas un supplément de travail et ne refuse pas son concours à un mouvement de solidarité... »

Allons, tant mieux ! G. P.

* * *

Je regrette d'avoir causé tant d'inquiétude à notre collègue G.P. et de l'avoir contraint à lancer un aussi vibrant cri d'alarme.

Pourtant, qu'il se rassure. Les instituteurs qui, comme moi, se plaignent du trop grand nombre de **ventes régulières** à l'école, ne sont pas

insensibles aux malheurs qui frappent les habitants d'un canton ou d'un pays voisin. Ils savent aussi éveiller chez leurs élèves les sentiments de charité et de solidarité ; ils savent récolter de quoi soulager toutes ces souffrances.

Merci à G.P. de me permettre d'apporter cette précision. Je ne l'aurais pas cru nécessaire. E. P.

U. A. E. E.

GROUPE D'ÉCHANGE

En raison des vacances de Pâques, la prochaine séance aura lieu le **lundi 13 avril, à 16 h. 45,** comme de coutume à l'Ecole de St-Antoine.

Apporter : des gommettes Schubiger (fleurs et autres) si vous en possédez, ou, à défaut, les petits tampons Bourrelier ; crayon, règle métrique. F. S.

COMMUNIQUÉ

Nous vous prions de retenir d'ores et déjà la date du **22 avril,** à **17 h.,** qui sera celle de la prochaine séance de l'Amicale. Le programme détaillé vous sera donné dans l'« Educateur » du samedi 18 ; mais nous pouvons déjà vous dire qu'à cette occasion M. Delor, inspecteur de chant, viendra nous parler de l'« Education musicale à l'école enfantine ». Nous espérons donc vous voir participer en nombre à cette réunion. F. S.

CAISSE MALADIE ET INVALIDITÉ DES INSTITUTEURS GENEVOIS

C'est le 18 mars, au Lyrique, que s'est réunie l'assemblée générale de la Caisse-maladie. Comme toujours, assemblée nombreuse où dans une atmosphère sympathique et souriante se retrouvent les retraités, les inspecteurs, les collègues promus dans l'enseignement secondaire et les actifs primaires.

A. Claret préside avec bonhomie. Son rapport, que vous lirez ci-dessous, est écouté avec attention ; Ed. Martin n'attend que les interpellations pour prédire des catastrophes financières dues au vieillissement des membres de la Caisse, mais comme personne ne dit mot, nous continuerons, en vieillissant, à attendre le désastre, tandis que les réserves s'en vont tout doucement vers les cinquante mille francs...

Les élections statutaires se déroulent selon le rythme habituel, bien que les ténors du chœur aient manqué un peu de voix. Et le président lève la séance après avoir souhaité à chacun un bon retour dans ses foyers que personne, d'ailleurs, n'avait l'air pressé de regagner.

Voici la composition du Comité pour la période 1953-56 :

Président : A. Claret, La Maisonnette, Troinex, tél. 5 66 56.
Vice-président : Ad. Lagier.
Trésorier : Ed. Martin, 14, rue Henri-Mussard, tél. 6 62 26.
Secrétaire : Fr. Tissot.
Membres adjoints: L. Durand, W. Breithaupt, L. Germond, L. Hodel et H. Quiblier. G. W.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

présenté en assemblée générale ordinaire, le 18 mars 1953

Fondée en 1924, (16 juin), notre Caisse-Maladie et invalidité termine aujourd'hui son 29ème exercice dont le compte d'exploitation présenté par Edmond Martin, caissier, a paru dans le Bulletin corporatif du 7 courant (No 9).

Permettez que, pour la bonne forme et particulièrement à l'usage de ceux de nos membres retraités non abonnés à l'Educateur, nous rappelions ici grosso-modo les postes principaux du compte rendu financier :

Total des produits	Fr.	11 224,61
Total des charges	Fr.	10 373,55
Excédent des recettes	Fr.	851,06

De l'examen du bilan, il résulte que la fortune nette de la caisse en clôture d'exercice se monte à Fr. 45 248,95, en augmentation de Fr. 1 182,56 sur l'année précédente, outre la constitution d'une réserve de Fr. 1 000.— pour frais impayés à ce jour.

Ce résultat a pu être obtenu, malgré une sérieuse augmentation des charges (la caisse-tuberculose en particulier), grâce à la gestion prudente du trésorier, véritable cheville ouvrière de notre institution. Il ne faut pas s'illusionner, l'augmentation du coût des diverses prestations suit inévitablement une marche ascendante et si le Comité ne propose pas dès ce jour une majoration du taux des cotisations c'est parce qu'il a l'intime conviction de pouvoir compter sur la saine compréhension de nos membres qui ne recourent aux prestations de la Caisse qu'en cas de véritable maladie.

Pour ne pas manquer à la tradition voici quelques notes de statistique :

au 31 décembre 1952 :	82 assurés	maladie,	chômage,	invalidité
	33 assurés	maladie,	—	invalidité
	5 assurés	—	chômage,	—
	120 membres			

Ce nombre n'a pas varié au cours de l'année, les sociétaires nouveaux retraités, décédés, restant tout l'exercice dans leur ancienne catégorie (LAMA). Pas d'entrée, un seul décès, celui du regretté et sympathique confrère, François Esquivillon, ancien régent de Céligny, mort le 17 décembre 1952.

Feuilles de maladie distribuées :	67	Coût des feuilles :
Nombre de malades	48	1 à Fr. 800.—
dont 4 à l'Hôpital Cantonal		3 à Fr. 300/400.—
		3 à Fr. 200/300.—
		14 à Fr. 100/200.—
		46 à Fr. 0/100.—

Frais de maladie comparatifs

	1952	1951		
médecins	Fr. 3 614.—	Fr. 4 938.—	+	Fr. 1 324.—
pharmacie	Fr. 1 660.—	Fr. 2 219.—	+	Fr. 559.—
autres moyens curatifs	Fr. 955.—	Fr. 1 315.—	+	Fr. 360.—
hôpital	Fr. 460.—	Fr. 418.—	—	Fr. 42.—
		soit, environ		Fr. 2 200.— en plus

Le point noir n'a pas changé : la Caisse continue à vieillir et naturellement l'indice de morbidité monte d'autant. Etant donné la régulière augmentation du nombre des membres du Corps enseignant, il semblerait logique de vous signaler de nouvelles recrues ; mais, le libre passage n'étant pas admis, c'est un pur hasard que de recevoir la candidature d'un nouveau collègue parce que non assuré jusqu'ici.

Et maintenant quelques indications d'ordre général. Tout d'abord, la Caisse d'assurance pour la lutte contre la Tuberculose (C.T.). Il vous souvient, chers collègues, des avatars financiers de cette institution d'entraide dont le siège était à Genève. A la suite de diverses expertises et des nombreux travaux de la commission d'enquête, la C.T. a été singulièrement réorganisée, un nouveau Comité nommé dont le premier résultat se trouve être une sensible diminution des frais généraux. Lors de la dernière assemblée générale des délégués tenue à La Chaux-de-Fonds le 14 septembre 1952, les comptes ont été approuvés à l'unanimité et des conclusions admises mettant un point final à cette pénible affaire. Il a été reconnu que la C.T. ne peut pas faire valoir de prétentions juridiques à l'égard de la Confédération, ni contre les anciens administrateurs et contrôleurs malgré leur carence regrettable. Tournons cette triste page et souhaitons que l'institution humanitaire entre toutes que constitue la C. T. puisse poursuivre indéfectiblement sa tâche admirable.

La Fédération genevoise des Caisses-maladie nous a informés de la désignation du successeur du regretté Dr Rilliet, médecin-conseil, en la personne du Dr Jacques de Rougemont, qui recevra en son cabinet, 1, rue Emile Yung.

D'autre part, les quotidiens vous ont tenus au courant des interminables débats entre le corps médical et les caisses-maladie en ce qui a trait au tarif des honoraires. Des interventions répétées devant le Grand Conseil ne semblent pas avoir rencontré autre chose qu'un succès d'estime, nous restons comme devant sans convention et à la merci de la Faculté.

Heureusement pour nous, la Caisse des Instituteurs possède en son trésorier Edmond Martin un homme aussi tenace que modeste, d'un dévouement à toute épreuve et dont l'esprit mutualiste ne s'est jamais démenti. Je suis certain que vous joindrez vos compliments d'admiration et de profonde gratitude à ceux que le Comité tient à lui adresser en cette circonstance.

Merci également à tous mes collègues du Comité ainsi qu'aux contrôleurs dont la charge est statutairement pleine de responsabilités pour leur précieuse et amicale collaboration.

« Si l'égalité absolue est une chimère, a dit Mme de Gasparin, la Mutualité seule est une réalité ».

Que vive donc et que prospère, dans un sentiment profond de confraternelle solidarité notre Caisse-Maladie des Instituteurs genevois !

A. Claret, président.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL

Attention ! Attention ! Fusée OBS, 4. 5. 53 - 20 h. 30, prête ! Mesdames et Messieurs les voyageurs — en l'occurrence, pédagogues — sont priés de monter !

Ainsi en sera-t-il au lieu et date précisés ci-dessus.

En effet, le S.G.T.M.R.S., marchant avec son temps et ne reculant devant aucun sacrifice pour tenir ses membres au courant des plus récentes découvertes scientifiques — et en particulier de la plus audacieuse tentative d'expansion humaine : la conquête des planètes — la S.G.T.M.R.S., disons-nous, a décidé de vous offrir, tenez-vous : Feu !... Un voyage dans la Lune ! Et « à l'œil », bien entendu.

Ce siècle étant là, et la vitesse y étant maîtresse, les plus intrépides pourront même — ô septième ciel ! — brûler l'étape et partir daredare « dans les étoiles ».

Résumons :

Lundi 4 mai, 20 h. 30, visite de l'Observatoire, conduite par son directeur, M. Georges Tiercy. — Rendez-vous sur place. Mais... Attention ! Attention ! Un voyage pareil ne s'improvisant pas comme ça, les places sont comptées et réservées sur inscription ; téléphonez donc au 4 00 85, Ecole du Grutli, aux heures de classe. Si besoin est un second voyage sera organisé.

Pour la S.G.T.M. : Jean-L. Loutan.

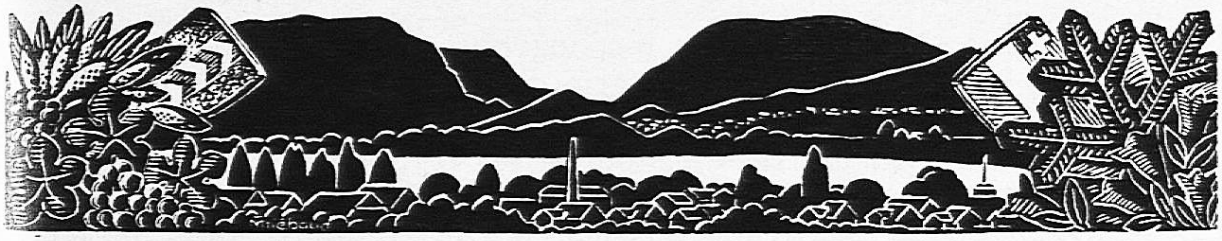

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA S.P.N.

28 mars 1953

Tous les délégués arrivent ponctuellement et l'assemblée s'ouvre à l'heure précise... Mlle Perrin lit de procès-verbal de la séance de 1952 qu'elle a rédigé avec son soin habituel.

Nous entendons le rapport du président, volontairement condensé pour éviter d'ennuyeuses répétitions. Chacun lui en sait gré. M. X.

Zürcher, le nouveau président de la section de Neuchâtel, exprime la reconnaissance de tous pour l'intense et bon travail accompli par M. Zwahlen.

Puis M. Bille commente les comptes parus dans l'« Educateur », nous donnant une démonstration renouvelée de leur gestion parfaite et sage.

L'assemblée vote le rétablissement de la cotisation annuelle de Fr. 5.— pour la Caisse d'entraide très fortement mise à contribution depuis plus d'un an et sans perspective d'allégement de ses futures prestations. Nous y reviendrons.

C'est ensuite un plaisir pour tous d'écouter notre ancien collègue, M. Maurice Montandon, faire l'historique de l'institution dont il fut l'âme pendant une trentaine d'années, l'Exposition scolaire permanente. En conteur aisé et original, il nous en fait revivre avec enjouement les événements les plus marquants. Message d'adieux, en même temps, puisqu'en effet la gérance de l'E.S.P. abandonnée par le Département de l'Instruction publique à la Société pédagogique en 1924 est reprise par lui cette année même. Il nous serait agréable que M. Montandon voulût bien rédiger un texte à l'intention de l'« Educateur » afin que tous nos lecteurs puissent aussi profiter de cette narration intéressante.

Mlle Thérèse Schmid, de Colombier, et M. Rütti, de Peseux (suppléants : Mlle Schertenleib et M. Laurent), sont nommés vérificateurs des comptes de la S.P.N. et de la Caisse d'entraide.

Dans les « Divers », on nous répète d'abord tout ce que nous savions déjà du nouveau Fonds de retraite. Nous souhaitons tous que les autorités ne tardent pas trop à en discuter.

A la demande d'un des délégués, le président explique ce qu'est le « Fonds de stabilisation » dont le sens échappe, paraît-il, à pas mal de collègues. Aussi est-il peut-être utile d'en dire deux mots ici. C'est un fonds destiné au rachat de primes au moment où nos retraites seront améliorées. L'Etat instituait ainsi une **épargne obligatoire.** Au reste, tous ces versements anticipés ont été remboursés à ceux qui ont pris leur retraite avant la mise en vigueur de la loi à venir. Ce qui va donc se prolonger encore.

La question des assurances responsabilité civile et accidents trouvera une solution prochaine. On parle d'inclure aux prestations, à titre facultatif, une indemnité journalière de deux francs en cas de remplacement, destinée à couvrir la ristourne de 10 % des frais imposée par le règlement de la Caisse.

Notre collègue, M. Hubert Guye, fait part d'une série de vœux concernant : a) la revision du livre d'arithmétique du degré supérieur ; b) l'emploi d'une nouvelle méthode de chant qu'on chercherait encore à introduire ; c) la limitation des compétences des membres des Commissions scolaires, etc.

Puis, M. Dolde intervient au nom des collègues de Neuchâtel non rattachés à la V. P. O. D. Il demande que soit envisagée la possibilité pour ces membres-là d'être représentés par deux délégués au C. C. Cette proposition donne lieu à un débat assez long, mais sans passion.

qui aboutit à une mise au point de la situation actuelle. Dans l'ensemble, il semble bien que le statu quo, qui n'exclut point à nos collègues la faculté de proposer quelqu'un des leurs agréé par leur section, soit désiré. Le C. C. est prié de rapporter sur cette requête à l'occasion de la prochaine assemblée cantonale.

En outre, M. Dolde nous taquine un peu au sujet de la dénomination de la Société « S. P. N.—V. P. O. D. ». Il voudrait que nous la désignions sous le terme de « Section V. P. O. D. de la S. P. N. » Le président fait remarquer que la première appellation a été consacrée par le vote d'une assemblée générale. A entendre les délégués d'autres sections, il apparaît que ce malaise n'est vraiment réel qu'au chef-lieu ; ailleurs, on n'attache pas la moindre importance à ces étiquettes. Il serait donc heureux, croyons-nous, qu'on s'inspirât partout de cette philosophie accommodante.

Et la séance doit être levée parce que le règlement de la maison (Terreaux) interdit toute prolongation après 17 heures...

Somme toute, nous sommes rentrés de cette assemblée satisfaits. Les rapports ainsi que les discussions variées qui l'ont animée en ont fait une des moins fastidieuses que nous ayons eues depuis longtemps.

W. G.

RAPPORTS DES SECTIONS : 1952
(suite)

Val-de-Travers. Cette section a été dirigée à la perfection pendant trois ans par un président qui avait pris sa charge à cœur et qui réussit, grâce à son doigté, à maintenir parmi ses membres une atmosphère excellente en dépit des graves questions qui ont failli saper les fondements mêmes de la Société. Laissons parler M. Jeanneret.

« Les grands remous qui ont atteint notre S. P. N. pendant l'année 1952 n'ont heureusement pas ébranlé ni divisé la section du Val-de-Travers qui a poursuivi sa marche paisible et sage...

... Ces trois années n'ont pas paru lourdes au Comité, malgré les difficultés qui ont assailli la S. P. N. depuis son orientation nouvelle. Le Val-de-Travers a gardé son calme... car rien n'a été changé dans nos rapports et la bonne entente n'a cessé de régner parmi nous. »

Le Comité était composé d'éléments portés de la meilleure volonté, exécutant tous ponctuellement leur travail.

M. Jeanneret rappelle la mort de M. Etienne Jacot qui « fut un membre extrêmement fidèle et dévoué de notre société pédagogique et son départ a été un grand chagrin pour les nombreux amis qu'il y comptait. Nous réitérons à sa famille représentée parmi nous par sa fille et son beau-fils, l'expression de notre profonde sympathie. »

Puis le président rend hommage à l'activité du délégué de la section au C. C., M. Roger Hügli, « qui a toute notre confiance et qui accomplit son mandat avec beaucoup de conscience ».

Séances : « Le 2 février, à la suite de notre assemblée générale, nous avons eu une conférence très intéressante de M. le prof. Ischer, sur l'étude du milieu.

» Le 29 octobre, une quarantaine de participants descendaient à Serrières pour visiter la fabrique de chocolat Suchard et la fabrique de cigarettes Brunettes. »

M. Jeanneret, en concluant, forme le vœu que sa section « reste unie malgré les divergences d'opinions qui sont inévitables. Nous ne pensons pas que la démission ou le refus de se soumettre aux décisions prises par une majorité soient un moyen de faire un travail utile. Nous vous demandons de garder calme et patience, et surtout de ne pas perdre foi en l'idéal de tous ceux qui ont fondé notre société pédagogique et qui l'ont maintenue à travers des difficultés tout aussi grandes que celles qu'elle traverse aujourd'hui. »

La séance où a été adopté ce rapport s'est agréablement terminée par un récital de violon (M. A. Jeanneret) et de piano (Mlle Polonghini) entrecoupé de lectures faites par des collègues de Fleurier. La soirée se termina par un thé dans une ambiance très cordiale.

W. G.

ECOLES NORMALES DE DELÉMONT ET PORRENTRUY DE NOUVELLES VOLÉES DE PÉDAGOGUES

Les examens du brevet d'institutrice et d'instituteur viennent de se terminer à Delémont et à Porrentruy. Les élèves suivantes de l'Ecole normale d'institutrices obtiennent leur brevet :

Jacqueline Chapuis, Le Noirmont ; Eliane Charpier, Court ; Jacqueline Corbat, Delémont ; Madeleine Farron, Tavannes ; Marie-Thérèse Froidevaux, Le Noirmont ; Marie-Thérèse Troté, Porrentruy ; Loïse Gosteli, Bienne ; Madeleine Graf, Delémont ; Denise Jung, Court ; Françoise Liengme, Saint-Imier ; Sylvia Rawyler, Corgémont ; Jacqueline Rougement, Moutier ; Anne-Marie Sunier, Courtelary ; Huguette Voyame, Bassecourt ; Eveline Weibel, Saint-Imier ; Monique Willemin, Courtételle.

Deux candidates venant d'autres Ecoles normales ont également obtenu leur brevet ; ce sont Mlles Simone Chapatte, Les Bois et Antoinette Zimmermann, Saignelégier.

Voici d'autre part, la liste des nouveaux instituteurs : Paul Bourquin, Diesse ; Farine Jean-Jacques, Les Pommerats ; Hofer Eric, Saint-Imier ; Jeannerat Maurice, Montenol ; Leuenberger Rodolphe, Movelier ; Mathez René, Tavannes ; Moeschler Eric, Tavannes ; Petignat Jean-Louis, Delémont ; Villard Maurice, Bienne ; Voirol Yves, Les Genevez ; Zaech Jean-Pierre, Bienne.

Belles phalanges de jeunes éducateurs, qui seront les bienvenus

dans l'enseignement, puisque la plupart sont déjà appelés à tenir classe dès la rentrée d'avril.

Dans les deux établissements, les examens de brevet placés sous la surveillance de M. Reusser, avocat des mineurs, ont révélé la bonne préparation théorique et pratique de ces jeunes pédagogues. La traditionnelle cérémonie de remise des diplômes, toujours émouvante, a été l'occasion de productions d'élèves très goûtées. M. Reusser, d'autre part, en des termes élevés, a su montrer à nos jeunes instituteurs et à nos jeunes institutrices la grandeur de leur mission.

Bonne chance à toutes et à tous ! T.

JUBILÉS

Mme Francine Girardin-Paupe, à Montmelon, et M. Paul Moine, à Bonfol, ont fêté leurs 40 années d'enseignements. Nos félicitations et nos vœux ! T.

BIENVENUE

Au nom de ses collègues, le soussigné tient à souhaiter à M. Maurice Péterman, qui inaugure, le 1er avril, ses fonctions d'inspecteur du XIIe arrondissement (districts de Delémont et Porrentruy) une cordiale bienvenue parmi le corps enseignant.

Que M. l'inspecteur Joset trouve également ici l'expression de notre gratitude pour l'aide dévouée et compétente qu'il prodigua dans le XIIe arrondissement, depuis la mort du regretté inspecteur Mamie.

T.

DÉCÈS

Deux de nos collègues viennent de nous quitter, au soir d'une carrière bien remplie.

Emile Sanglard, retraité à Courtételle depuis 1951, avait enseigné 46 ans dans ce grand village de la Vallée. Son activité professionnelle, fructueuse, ne l'empêcha pas de se faire un nom dans le domaine musical. On lui doit une quantité de compositions et d'arrangements pour fanfare, de charmantes et fraîches chansons et harmonisations chorales, en particulier ses chansons patoises. La belle fanfare de Courtételle, qu'il dirigea pendant 40 ans, est son œuvre, et lui doit d'inoubliables succès. Les écoliers aussi, lui sont redevables de plusieurs recueils très appréciés. Emile Sanglard, qui œuvra en outre au sein des comités de diverses fédérations et comme juré dans les fêtes fut un artiste modeste et discret.

Né à Montignez, en 1887, **Paul Moine** fut d'abord instituteur à Bure. Puis il dirigea, à Porrentruy, la classe de l'orphelinat du Château. En 1920, il fut nommé à l'école primaire de la ville et devint, en 1925, directeur de cet établissement. Doué d'une intelligence vive et d'un fin bon sens, ce pédagogue se donna généreusement à la jeunesse. En dehors de son école, il se fit encore apprécier par sa collaboration avisée à des œuvres de l'enfance et d'utilité sociale. Paul Moine possédait un esprit juste et pondéré, un caractère bienveillant et une sensi-

bilité délicate, qui s'exprimait malicieusement. Il savait donner au vieux patois de chez nous, une saveur évocatrice du bon vieux temps. Sa mort inattendue a creusé un vide à Porrentruy et en Ajoie, dont il aura été une des personnalités les plus authentiques.

A ces familles dans le deuil, l'« Educateur » exprime toute sa sympathie. T.

COMMUNIQUÉ

CONGRÈS INTERNATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE DES SCIENCES PÉDAGOGIQUES

L'Institut Supérieur de Sciences Pédagogiques de l'Université de Gand fête cette année le 25e anniversaire de sa fondation et organise, sous la présidence du professeur R. L. Plancke, du 7 au 12 septembre 1953, le premier congrès international de l'enseignement universitaire des sciences pédagogiques.

Ce congrès sera consacré à l'étude de l'organisation et des conceptions de cet enseignement dans les universités de l'Europe occidentale. Des rapports y seront présentés par des professeurs éminents : G. Calo de Florence, M. Debesse de Strasbourg, R. Dottrens de Genève, W. Flitner de Hambourg, V. Garcia Hoz de Madrid, V. Mallinson de Reading, E. Planchard de Coïmbra, J. E. Verheyen de Gand, J. Waterink d'Amsterdam, R. Meister de Vienne.

Bien que ce congrès soit réservé aux professeurs d'université, plusieurs séances seront accessibles aux étudiants et anciens étudiants en sciences pédagogiques et aux personnes qui s'occupent de recherche scientifique dans le domaine de l'éducation. Pour tous renseignements s'adresser au secrétaire, le professeur R. Verbist, rue de l'Université 14, Gand.

ECHANGE D'APPARTEMENT

Un collègue hollandais, désire faire pendant les vacances d'été (du 19 juillet au 22 août), un échange d'appartement avec un collègue suisse.

Sa maison est à Gouda, dans un quartier externe, avec très belle vue ; 2 chambres et 2 chambres à coucher (4 personnes), jardin. Proximité de Rotterdam, La Haye et Utrecht. Adresser les offres à P. J. Becker, instituteur en chef, Winterdijk 15 a, Gouda, Pays-Bas.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Un cours d'orientation professionnelle organisé sous forme de séminaire aura lieu à Montecatini, près de Florence, du 20 au 30 avril 1953. Ce cours s'adresse aux orienteurs et aux psychologues. Le droit d'inscription se monte à 5000 lires — les langues de travail seront l'italien, le français, l'anglais et l'allemand. Des groupes seront constitués selon les affinités linguistiques des participants.

S'inscrire auprès de M. le Dr C. Lo Gatto, secrétaire général du Séminaire I.O.P., via Filippo Casini, 6, Rome (Italie).

James Schwar,
vice-prés. de l'Assoc. intern. d'or. prof.

Partie pédagogique

IMPORTANTE CONTRIBUTION A L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN

La Société d'édition « Verlag für Jugend und Volk » à Vienne vient de publier la quatrième édition de l'ouvrage bien connu dans les pays de langue allemande « Kindertümliches Zeichnen Gesetzhafte Form » du professeur Richard Rothe. Cette nouvelle édition remaniée et complétée, dans sa partie pratique surtout, est l'œuvre capitale du savant viennois et la base de toute sa pédagogie de cette branche et de ses nombreux manuels plus spécialement didactiques.

En 1937, grâce à l'initiative de M. J. Schwaar, inspecteur, Richard Rothe dirigea à Lausanne l'un de ses cours internationaux que quelques maîtres romands purent suivre avec le plus grand profit. Malheureusement, l'absence de traductions ou d'adaptations françaises des ouvrages de Rothe ne permit pas la propagation de ses idées et de sa méthode.

Il n'est guère possible, dans le cadre d'un article comme celui-ci, de donner une idée complète de la méthode Rothe. Nous allons cependant essayer (laissant de côté la partie purement pratique) de dégager quelques thèses qui sont les fondements de cet enseignement fécond et que l'on trouve précisément exposées dans l'ouvrage cité plus haut.

C'est l'observation de dessins spontanés de jeunes enfants ou plutôt du jeune enfant qui dessine librement devant le maître qui dicte à R. Rothe son premier principe : l'enfant observe beaucoup plus imparfaitement qu'on le croit, **subordonne** son dessin à son **raisonnement** et à son **imagination,** ce qui se résume par le proverbe arabe « L'œil est aveugle à tout ce que l'esprit ne saisit pas ».

Quelles conséquences pédagogiques tirer de cette observation des faits ? — Il faut travailler sur ces deux facultés, observation et imagination, spécialement sur l'observation générale, en la **dirigeant.** Le maître de dessin du jeune âge sera donc avant tout un maître d'observation raisonnée. Il s'en suit, conséquence importante et combien ignorée des méthodes traditionnelles, que **le dessin d'après nature sera le but final de l'enseignement et non un moyen d'acquérir cette technique.**

C'est le caractère symbolique du dessin spontané de l'enfant que R. Rothe met ensuite en évidence. Un arbre est en général pour le petit un bâton (ou une surface verticale) à l'extrémité supérieure duquel rayonnent des traits figurant les branches. L'enfant n'a jamais vu un tel arbre dans la nature et jamais un adulte ne lui a appris à dessiner ainsi. Le fait est que cette forme lui suffit malgré son abstraction. Ne jugeons donc pas ce graphisme en adulte. Il n'y a là pour son auteur ni maladresse, ni caricature, et l'enfant ne comprendrait pas une critique de ce genre.

L'enfant, en face des choses, reçoit une impression globale et reste incapable de dissocier la forme réelle de la sensation qu'elles produisent en lui. Voilà pourquoi il dessine ce qu'il « retient » de l'objet — et l'on

s'en rend bien compte puisque souvent il parle en dessinant —. Un symbole lui suffit parfaitement.

La part de vraie fantaisie qu'il met en œuvre en dessinant, tant dans la forme que dans la couleur, finit par dérouter l'adulte. Malgré les apparences, le dessin enfantin à cet état pur est alors ce qu'il devrait rester — tout en se perfectionnant : **un vrai moyen d'expression** à l'égal du langage parlé ou écrit, de la danse ou de la musique.

Le maître est en face d'une double tâche : premièrement stimuler l'expression en proposant des sujets adaptés à l'intérêt de l'enfant et en lui donnant les moyens techniques de se réaliser toujours plus pleinement, d'autre part conserver précieusement l'élan spontané et original, **le sentiment de sécurité** indispensable à toute création artistique.

Si le maître non averti cherche avant tout dans le dessin enfantin des éléments réalistes, exactement descriptifs, il produira chez certains élèves un véritable refoulement et chez d'autres, moins sensibles, une substitution de formes conventionnelles à la création originale primitive. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause du manque d'intérêt pour le dessin qui atteint beaucoup d'enfants vers l'âge de 9 ou 10 ans déjà. L'enfant, déformé par un tel enseignement, se trouve désemparé et privé, parfois pour toujours, d'un moyen d'expression qui avait été pourtant riche de promesses et semblait convenir plus que tout autre à l'enfance.

Cette dernière tâche du maître dépend avant tout de ses qualités pédagogiques générales et de son cœur. Comment va-t-il **aider** l'enfant à acquérir les moyens de s'exprimer par le dessin ?

C'est là que Richard Rothe, après étude des différents types d'expressions spontanées, propose une didactique solide, pensée jusque dans ses détails, toujours vivante, variée, attrayante et qui fait appel à toutes les facultés de l'enfant, à tous ses intérêts. Il établit non un programme, mais une succession de stades que l'enfant parcourra non selon son âge, mais selon le degré d'assimilation et de maîtrise atteint dans chacun d'eux. Le passage se fera très naturellement, l'analyse des dessins permettant au maître de déceler facilement l'aptitude et le besoin de l'enfant de passer au stade supérieur.

Vers 5 ans, c'est le règne de la **ligne,** puis entre 7 et 8 ans on voit apparaître les premières **surfaces.** A 11 ans, l'enfant essayera de rendre le **mouvement** tout en développant son habileté à rendre des surfaces. Enfin, entre 12 et 15 ans, période la plus difficile à fixer, c'est le stade final, celui des **volumes,** auquel quelques-uns ne parviendront jamais d'eux-mêmes. Certains dessins spontanés montreront nettement à ce moment que l'enfant cherche très particulièrement à représenter les **volumes.** Ce sera au maître de le voir et de lui venir en aide par des exercices appropriés.

En face de l'observation de ce développement naturel, R. Rothe propose au maître une loi du dessin enfantin qui doit faciliter l'adaptation de la didactique en tenant compte d'un autre aspect du dessin spontané : ses **tendances.**

Ainsi, pour ne citer qu'un cas, le **graphoïdisme** qui se manifeste en même temps que la première habileté, souvent très tôt, se traduit dans le dessin enfantin par l'automatisme, la répétition de la forme réussie, l'inclinaison (cf. l'écriture), la petitesse, la composition en « chaîne ». L'enseignement devra alors porter sur la diversité forcée, l'attention de l'élève sera attirée sur la verticalité que l'on éduquera par des sujets qui la feront exercer, par exemple des arbres, des maisons, des forêts. La petitesse sera combattue par le format du papier aussi grand que possible que l'élève devra « remplir » ou par le dessin au tableau noir. Des notions de groupement à la portée de l'enfant viendront enfin le libérer de la composition en chaîne, de la répétition et de l'automatisme.

Arrêtons ici ce bref aperçu qui ne laisse qu'entrevoir cette méthode si humaine et si vivante. Peut-être est-on prêt à penser que la tâche du maître se complique singulièrement par l'observation des stades naturels de développement et que, là encore, l'enseignement va s'individualiser à l'excès. Rassurons-nous, il est facile et même recommandable de donner à toute une classe, même à 3 degrés, le même sujet, j'allais dire le même « intérêt ». La phase d'observation peut être collective et, pendant l'exécution, le maître peut la compléter soit avec de petits groupes, soit individuellement par des remarques qu'il fait en prenant connaissance des travaux en cours.

Nous souhaitons que ces quelques lignes inciteront à vouloir en apprendre davantage, c'est pourquoi nous terminons en citant les principaux ouvrages de Richard Rothe.

Methodisches Skizzenbuch. Quatre cahiers particulièrement recommandés donnant — groupés par saison — plus de 1000 croquis. **Ouvrages spécialisés :**

Der Baum im Zeichenunterricht, 1 vol.
Das Tier im Zeichenunterricht, 2 vol.
Die menschliche Figur im Zeichenunterricht, 1 vol.
Zeichenstunden für 6—10 jährige.
Zeichenstunden für 10—15 jährige.
200 aus Papier.

Ch. Vuilloud.

HISTOIRE POUR LES PETITS

MONSIEUR PRINTEMPS ET LE PETIT HOMME

Il était une fois un drôle de petit homme. Il portait un habit vert pomme, un chapeau melon et des gants beurre frais. Il marchait vite en tenant une canne à la main. Il faisait froid, le ciel boudait, on était à la fin de l'hiver.

Tout à coup, il rencontra un corbeau. Où vas-tu ? lui demanda le corbeau.

— Je vais là-haut, sur la montagne, chercher le Soleil. Veux-tu venir avec moi ?

— Oh ! non merci, lui répondit le corbeau ; il est temps de préparer un nid pour y déposer mes œufs. Adieu ! et le corbeau s'envola.

Un peu plus loin, le petit homme rencontra une chenille jaune et noire qui rampait.

— Où vas-tu ? lui demanda la chenille.

— Je vais là-haut, sur la montagne, chercher le Soleil. Veux-tu venir avec moi ?

— Oh ! non merci, répondit la chenille, il est temps que je tisse mon cocon et que je prépare mes ailes, car je serai bientôt papillon.

Et la chenille s'en alla.

Le petit homme continua son chemin. Il suivit l'étroit sentier qui mène au sommet de la montagne, là où habite le Soleil. Comme il marchait, il rencontra une fourmi.

— Où vas-tu ? lui demanda la fourmi.

— Je vais là-haut, sur la montagne, chercher le Soleil. Veux-tu venir avec moi ?

— Oh ! non merci, répondit la fourmi ; je dois construire la maison de notre reine qui veut pondre ses œufs. Et la fourmi s'en alla, portant une aiguille de mélèze plus grande qu'elle-même.

Enfin, le petit homme arriva au sommet de la montagne. Il trouva le Soleil assis sur un gros nuage.

— Où vas-tu ? lui demanda le Soleil.

— Je viens vous chercher comme chaque année, dit le petit homme. Il est temps de préparer la terre, pour la faire aussi belle que possible. Vous savez que Monsieur Printemps va venir.

— Déjà, dit le Soleil, alors dépêchons-nous !

Et tous deux se mirent au travail.

Le Soleil enlevait aux montagnes leur tapis de neige et les manteaux de glace qui couvraient encore les lacs. Il détachait les glaçons au bord des toits et les capuchons de givre posés sur la tête des sapins.

Le petit homme, lui, suspendait aux hêtres des feuilles neuves d'un joli vert tendre, préparait des petites collerettes jaunes pour les primevères et des robes bleues pour les pervenches. Il choisissait avec soin les plus jolis brins d'herbe pour égayer les pelouses et déplissait les feuilles de fougères.

Puis il appela les nuages. « Si vous voulez assister à l'arrivée de Monsieur Printemps, dit-il, vous ne pouvez pas garder ce vilain manteau gris. Choisissez dans mon armoire la toilette que vous aimez le mieux. » Et les petits nuages tout heureux choisirent, l'un, une robe rose et pourpre, l'autre, une robe violette, un autre encore une robe jaune aux reflets orangés. Tout autour de leur tête ils frisèrent leurs cheveux en jolies boucles légères.

Le petit homme donna au ciel une belle couleur bleue et les nuages s'y installèrent confortablement ; ils étaient prêts à recevoir Monsieur Printemps.

Le petit homme, lui, avait encore beaucoup de travail. La Terre était bien jolie, mais elle était muette. Il fallait préparer un concert. Il appela les grillons des champs et leur apprit à frotter leurs ailes

contre leur corps, très vite, très vite, pour jouer du violon ; il enseigna au coucou ses deux notes : cou-cou, cou-cou, cou-cou ; aux pinsons : tui-tui-tui ; aux merles il donna un sifflet tout neuf. Il apprit aux sources et aux petits ruisseaux un joli chant très doux : glou-glou-glou.

Les écureuils bondissaient dans les hautes branches ; il leur donna un nouveau panache bien propret, puis il lissa soigneusement la moustache des petits lapins.

Voilà, maintenant tout est prêt pour l'arrivée de Monsieur Printemps. Bien vite, le Soleil retourne au-dessus de sa montagne et brille de tous ses rayons.

Tout à coup un vol d'hirondelles accourt des pays chauds ; et le concert commence ; et les tulipes font la révérence et les violettes sentent aussi bon qu'elles le peuvent, les perce-neige sonnent leurs grelots, les arbres agitent fièrement leurs feuilles neuves.

Et les petits enfants courent tout heureux dans les jardins en chantant :

Monsieur Printemps est revenu
C'est une grande fête,
Monsieur Printemps est revenu
C'est la fête du beau temps !

V. Souter.

BIBLIOGRAPHIE

L'Ecole Nouvelle Française, revue, publie chaque mois un cahier spécial traitant d'une question d'éducation prise parmi les plus actuelles, et traitée de manière assez concrète pour guider les parents et les maîtres dans la pratique des méthodes actives.

Le cahier : 100 fr. Abonnement annuel (d'octobre à juillet) : France 650 fr. ; étranger : 750 fr.

Récemment parus :

Ch. MARTIN — Bêtes et plantes en classes.
F. CHATELAIN — La discipline dans l'éducation nouvelle.
R. COUSINET — L'Etude sociale.
La documentation dans l'éducation nouvelle.
J. MAJAULT — Le jeu dramatique et l'enfant.

Secrétariat de l'Ecole Nouvelle Française
1, rue Garancière, Paris VIe ODE. 54-99.
C. C. P. Paris 5255 - 74.

Bienne, ville d'aujourd'hui, par Guido Muller. Collection « Trésors de mon pays ». Editions du Griffon, Neuchâtel.

L'an dernier paraissait, dans la même collection, « Vieux-Bienne » et l'on regrettait cette présentation exclusivement limitée à l'histoire d'une cité particulièrement vivante aujourd'hui. Si vivante, que les éditeurs ont jugé sa vie actuelle digne d'une publication particulière.

Un texte clair souligne le dynamisme de cette ville de l'avenir, l'esprit d'entreprise de ses industriels et de ses autorités. Au confluent de deux cultures, elle se montre accueillante à tous les immigrés de bonne foi et de bonne volonté qui y trouveront une vie aisée et plaisante.

Grâce aux 32 vues qui constituent les deux tiers du fascicule, on prendra contact avec les quartiers neufs, les écoles, les fabriques, le quartier industriel, la plage et Macolin, sans oublier le marché et la Braderie qui est la fête d'été de la Bienne nouvelle.

Papillons d'Europe, II, Nocturnes et Sphingides, par J.F. Aubert. Collection « Les Beautés de la nature », Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

Comme le premier volume que nous présentions l'an dernier à nos lecteurs, le deuxième comprend deux parties : l'une qui permet de poursuivre l'étude des lépidaptères, tandis que l'autre est réservée à la biologie (maladies, ennemis, moyens de défense, dissimulation, mimétisme, influence de la lumière, de la température, de l'humidité, méthodes de chasse, procédés d'élevage, constitution et entretien des collections, etc.).

Les deux volumes mentionnent en tout 420 espèces, dont plus de 350 sont représentées permettant ainsi de déterminer presque tous les papillons et chenilles d'Europe centrale.

On ne se lassera pas de répéter l'intérêt que présentent ces ouvrages — comme tous ceux de la collection — pour les instituteurs désireux de connaître la nature pour la faire aimer à leurs élèves.

Le développement de la sociabilité chez l'enfant, par Ruth Fröyland Nielsen. Delachaux et Niestlé, 1951.

L'étude de Ruth Nielsen tient sa valeur de ce que ses expériences ont porté sur des groupes d'enfants dans des conditions très variées, à Oslo ou à Genève. On y trouve des idées précieuses, déduites empiriquement, à propos de plusieurs problèmes : la participation de l'individu et de la société dans le mouvement de socialisation de l'enfant ; le rôle de l'affectivité ; la distinction entre la socialité (désir de se rapprocher d'autrui) et la sociabilité (capacité de collaborer en vue d'une action, en ayant conscience des intérêts et de la possibilité d'autrui) ; enfin l'importance de la fonction intellectuelle dans cette prise de conscience, qui fait de la sociabilité une capacité de construire des rapports sociaux dans une situation nouvelle. L'acquisition de cette capacité, qui ne se fait guère qu'au delà des quatorze ans, est préparée par les expériences sociales antérieures. D'où le rôle de l'éducation, quand elle ajoute au besoin social les exigences du milieu. Mais inutile — l'expérience l'a prouvé — est la pression de l'adulte..

Si au lieu de parler toujours des mauvais journaux d'enfants nous abonnions nos enfants aux bons journaux... « L'Ecolier Romand » et « Caravelle » par exemple.

Plus jamais de mites

en faisant immuniser

une fois pour toutes

vos vêtements, tapis, rideaux lors du nettoyage chimique.
Traitement à Eulan, à sec, garanti permanent.
Pour 1 à 3 francs en plus seulement.

Exclusivité : **Teinturerie Rochat S.A.** *Lausanne*

Ecoles Ménagères de la Suisse romande

dans vos leçons, donnez la préférence aux

BONNES PÂTES ALIMENTAIRES
fabriquées en pays romand :

La Timbale
Yverdon et Fribourg

Sandoz-Gallet S.A.

PATES
Sangal
Nyon

« Pâtes de Rolle »
Rolle

Au centre de la ville

Un endroit sympathique

Stamm SPV et APEL

Salles pour banquets et sociétés

G. Esenwein

Le vinaigre de citron

améliore le goût et la digestibilité de vos salades

Pour vos repas en famille, choisissez la **mayonnaise** au citrovin riche en vitamines A et C au nouveau tube à garnir pratique

© Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. — Montreux

Caisse d'Epargne Cantonale Vaudoise

garantie par l'Etat et gérée par le

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

LAUSANNE

36 agences dans le canton de Vaud

TIRELIRES MISES GRATUITEMENT A DISPOSITION

CROQUIS DE BIOLOGIE

en cartables : en feuilles détachées 10 à 6 cent.

LE CORPS HUMAIN Fr. 6.25 — ZOOLOGIE Fr. 6.25 — BOTANIQUE Fr. 4.50

F. FISCHER ZURICH 6
Turnerstr. 14

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue

recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel) : Restaurant sans alcool D. S. R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant de St-Laurent - Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Restauration soignée - Menus choisis et variés. Tél. 22 50 39.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.